

# Le bassin versant de la rivière Bois-Blanc en lice pour un projet-pilote

Le 17 avril 2019 – Modifié à 15 h 46 min le 15 avril 2019



Par Pier-Olivier Gagnon



Les producteurs agricoles et intervenants du milieu qui ont participé à la rencontre d'information. (Photo : Photo Pier-Olivier Gagnon)

**AGRICULTURE. L'Association de la gestion intégrée de la rivière (AGIR) Maskinongé tenait une rencontre d'information avec près d'une quinzaine de producteurs agricoles, le 27 mars dernier à Saint-Justin, dans le but de dresser le bilan des initiatives mises de l'avant pour améliorer l'état du bassin versant de la rivière Bois-Blanc.**

Cette rencontre a également permis à AGIR Maskinongé de partager aux participants les détails d'un projet agroenvironnemental qui pourrait être réalisé dans ce secteur dès l'été prochain.

En effet, le ministère de l'Environnement et de lutte contre les changements climatiques prévoit soutenir un projet collectif existant en milieu agricole dans les basses terres du Saint-Laurent. Cette initiative gouvernementale prévoit, sur une période de cinq ans, des investissements de 5,2 millions de dollars dans le but d'améliorer la qualité de l'écosystème aquatique. Ce programme prévoit une approche d'innovation sociale et d'analyse de scénarios économiques et fiscaux ainsi qu'un volet de recherche et de suivi sur les interventions réalisées avec des chercheurs. Le coordonnateur de projet pour le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec, Marco Allard, était d'ailleurs sur place pour dévoiler les critères de sélection et sonder l'intérêt des intervenants du milieu.

Ce projet, étroitement lié à la Stratégie québécoise de l'eau, vise essentiellement la mise sur pied de différentes actions qui permettront de réduire les charges en sédiments et en phosphore dans la rivière du Bois-Blanc, le tout fait de façon équitable et rentable pour les producteurs agricoles concernés de Maskinongé, Saint-Justin et Saint-Barthélemy. «Nous avons déjà un gros travail de mobilisation et de planification stratégique de fait dans le Bois-Blanc, ce qui nous permet de bien nous positionner pour être sélectionné. On répond pratiquement à la totalité des critères du ministère pour le choix du territoire», explique Michel Lambert, directeur d'AGIR Maskinongé.

«Ce projet-pilote prévoit la réalisation de travaux concrets sur le terrain. Il vise aussi à répondre aux pertes des producteurs, aux exclusions de superficie en culture, s'il y a des bandes riveraines élargies ou s'il y a des bassins de rétention d'aménagés sur les terres agricoles. Il y a des mesures compensatoires prévues pour les producteurs. C'est très intéressant», commente M. Lambert.

Le seul facteur qui pourrait limiter la candidature du bassin versant de la rivière Bois-Blanc dans la sélection finale serait le secteur en aval de la route 138 dans le littoral. «Le message que nous livrent les producteurs aujourd'hui, c'est que si on fait quelque chose en amont, il faut aussi faire quelque chose en aval, car il y a une grosse problématique au niveau de l'eau et des sédiments. Il faudrait essayer de coordonner tout ça ensemble. L'idéal serait de faire tous les travaux de façon simultanée pour avoir les meilleurs résultats possible», croit M. Lambert.

De son côté, AGIR Maskinongé a déjà prévu réaliser 11 kilomètres de bandes riveraines dès cet été sur le cours d'eau principal de la rivière Bois-Blanc et entend également stabiliser les berges d'un secteur problématique déjà identifié. Des travaux de restauration de cours d'eau dans le littoral et de réfection de ponceaux sont aussi prévus en 2019.

**Suivez Pier-Olivier Gagnon sur Twitter: @POGagnon**